

**I – INSCRIPTION en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles *A envoyer au plus tôt après l'acceptation de la proposition***

1. **La fiche d'inscription ***, (annexe 1) à imprimer (*correctement renseignée avec une photo récente agrafée sur le 1^{er} feuillet*),
2. **Le document choix d'options** pour les étudiants entrant en hypokhâgne AL (annexe 2a) ou BL (annexe 2b),
3. **La photocopie des bulletins de première et de terminale**,
4. **Une photocopie du livret de famille complet** (avec les parents et tous les frères et sœurs),
5. **La fiche infirmerie** (annexe 3) **et la feuille de demande de dossier médical** (annexe 4),
6. **Deux chèques bancaires ou postaux**, (voir pages 3 et 4),
 - a. pour la cotisation facultative à la Caisse de Solidarité des élèves,
 - b. pour l'adhésion facultative à la MDL.
7. **Un accusé de réception du dossier d'inscription.** (voir page 5)
8. **Pour les étudiants étrangers:** copie recto/verso du certificat de niveau en langue française: DALF, DELF ou TCF.

II – REGIME ⇒ Demi Pensionnaire & Interne *A envoyer au plus tôt après l'acceptation de la proposition*

Voir procédure en page 2

III – SECURITE SOCIALE

Conformément à la Loi n° 2018-166 du 08/03/2018, appliquée à compter du 1er septembre 2018, les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur ne changent pas de régime obligatoire d'assurance maladie. Ils restent affiliés au même régime que précédemment (soit généralement celui des parents: régime général, agricole, régime spécial ou autre) **mais en tant qu'assuré social autonome** (créer un compte dans espace personnel comme ayant droit).

VOUS DEVREZ FOURNIR AU LYCEE UNE ATTESTATION DE DROIT A LA SECURITE SOCIALE A VOTRE NOM VALABLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020.

IV – ATTESTATION DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT *A envoyer avant le 19 juillet*

Dès que vous serez en possession de votre relevé de notes, adressez-nous en une photocopie à l'aide de l'enveloppe fournie en (annexe 6) ou à télécharger sur www.lycee-pothier.com, rubrique « CPGE » puis « Admission » et « étape 3 » (sans oublier d'y noter vos NOM, Prénom et Classe demandée pour la rentrée de septembre 2019).

V – BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR *A déposer au secrétariat CPGE à la rentrée*

La notification 2019-2020, doit être apportée par l'étudiant(e), au secrétariat des CPGE **à la rentrée**. Le lycée informe ensuite le CROUS de la présence de l'étudiant(e) dans l'établissement pour déclencher le paiement (le virement s'effectue toujours en début de mois).

VI– DROIT D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE *La procédure vous sera notifiée à la rentrée*

En application de la loi du 22/07/2013 et du décret du 22/09/2014, **tous les étudiants de CPGE** doivent être inscrits à la fois au Lycée et à l'Université.

► La loi Orientation et Réussite étudiante prévoit en son article L841-5-1 le paiement de la Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC). Le site: MesServices.etudiant.gouv.fr vous permettra de réaliser cette formalité. Le montant est revalorisé annuellement et les boursiers gérés par le CROUS sont automatiquement exonérés.

*** RAPPEL:** Vous devez nous adresser dans un même envoi, le dossier d'inscription + les documents concernant le régime choisi à l'adresse : Lycée Pothier – Secrétariat CPGE – Dossier d'inscription – 2 Bis rue Marcel Proust – 45044 Orléans Cedex
Attention ! Il faut impérativement avoir envoyé votre 1^{er} règlement pour l'internat avec le dossier d'inscription.

ETUDIANTS ETRANGERS : une attestation d'inscription vous sera envoyée par le lycée à réception de votre dossier d'inscription.



Inscription rentrée 2019

Demi - Pension

ACCÈS AU RESTAURANT SCOLAIRE

(le règlement régional du service d'hébergement et de restauration sur le site : www.lycee-pothier.com, rubrique : « le lycée », « règlement intérieur »)

L'accès au restaurant scolaire s'effectue au moyen d'une carte rechargeable, préalablement créditée.
Tous les étudiants inscrits au lycée ont la possibilité de prendre leur repas matin, midi et soir au restaurant scolaire.

Afin d'établir leur carte d'accès au restaurant scolaire, chaque étudiant(e) doit renvoyer les pièces ci-dessous, **avec son dossier d'inscription**, dans une enveloppe « règlement demi-pension » à préparer (voir ci-après) :

- Chèque de 50€ à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Pothier (coût du repas : 4,53 euros- *Inscrire au dos du chèque le nom, le prénom et la classe de l'étudiant(e)*),
- 1 photo d'identité,
- 1 Relevé d'identité Bancaire ou Postal au nom du responsable financier.

Attention, les chèques d'inscription déposés à la rentrée entraînent un traitement différé de plusieurs jours qui impose aux étudiants un délai pour l'obtention de la carte d'accès au restaurant scolaire.

Cette carte est délivrée pour toute la scolarité. En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte sera établie moyennant le règlement de la somme de 4,00 € et la remise d'une nouvelle photo d'identité.

Horaires et tarifs des repas


Les repas sont assurés du lundi au samedi matin, soit 6 jours par semaine, selon les horaires suivants :

- Petit-déjeuner de 7h15 à 7h45,
- Déjeuner de 11h30 à 13h30,
- Dîner de 19h à 19h30.

Pour les tarifs : voir sur le site internet du lycée Pothier, rubrique « hébergement » et « tarifs d'hébergement ».

Partie à coller sur une enveloppe et à insérer dans votre dossier d'inscription



NOM :	
Prénom :	
Classe à la prochaine rentrée :	
	C P G E
	Madame l'Intendante du lycée Pothier
	REGLEMENT DEMI PENSION
	<input type="checkbox"/> Chèque
	<input type="checkbox"/> RIB du responsable financier
	<input type="checkbox"/> Photo d'identité récente



Inscription rentrée 2019

Maison Des Lycéens

Placée sous la responsabilité des élèves, la Maison des Lycéens (MDL) est une association qui constitue un outil essentiel pour le développement de la vie culturelle et l'éducation à la citoyenneté au sein du lycée.

Elle est organisée, animée et gérée par les élèves. Elle a pour but :

- de développer les relations sociales, les pratiques démocratiques et la communication dans l'établissement,
- de favoriser le développement de la personnalité de chacun et l'exercice de la citoyenneté,
- d'impulser des actions collectives d'entraide et de solidarité,
- de valoriser la créativité, l'initiative, l'esprit d'équipe et d'entreprise,
- de favoriser l'expression des individus et des groupes dans la limite du respect des personnes et des biens,
- de lutter contre toute discrimination se fondant notamment sur le sexe, la religion, l'origine ethnique ou sociale.

Chaque année, une assemblée générale est organisée afin d'élire les 12 membres du conseil d'administration constitué d'élèves et d'étudiants.

Cette association loi de 1901 a succédé au Foyer Socio-Educatif et entreprend les actions suivantes durant l'année scolaire :

- Concerts – Spectacles – Accueil d'auteurs,
- Mise à disposition d'une salle de détente,
- Abonnements pour le CDI,
- Clubs (club d'Espagnol, club Théâtre, club santé),
- Animation d'une cafétéria dans une ambiance conviviale :
 - Vente de boissons chaudes et fraîches, ainsi que des viennoiseries,
 - Mise à disposition des élèves de deux photocopieuses, avec vente de cartes.
- Photographies de classe.

Les membres de la Maison des Lycéens ont à cœur de maintenir ce cadre de vie scolaire apprécié de tous et vous sollicitent pour les aider à poursuivre la démarche en cotisant à la MDL dans la mesure de vos possibilités.

La cotisation facultative à la Maison Des Lycéens est de 7 €.

Paiement de l'adhésion par chèque à l'ordre de « Maison Des Lycéens du Lycée Pothier » à insérer dans une enveloppe à créer (voir ci-dessous) et à joindre au dossier d'inscription. (mentionner les NOM – PRENOM et la CLASSE au dos du chèque).

Le Bureau


Enveloppe Maison Des Lycéens = > Partie à coller sur une enveloppe et à insérer dans votre dossier d'inscription



NOM :

Prénom :

Classe à la prochaine rentrée :



ADHESION - Maison Des Lycéens
 Chèque à l'ordre « Maison Des Lycéens »



Inscription rentrée 2019

Caisse de solidarité

La Caisse de Solidarité

Chaque famille peut cotiser à la Caisse de Solidarité du lycée. Cette caisse permet d'apporter des aides aux élèves et aux étudiants qui rencontrent des difficultés ponctuelles.

Elle est gérée par l'Agent comptable du lycée. Les demandes d'aide sont instruites par l'Assistante sociale puis votées anonymement par le Conseil d'Administration.

Sans être exhaustive, la Caisse de Solidarité a permis d'aider des élèves et des étudiants par une participation financière à des voyages et sorties scolaires, à l'inscription aux concours aux grandes écoles, à l'acquisition de livres ou de calculatrices scientifiques, à la prise en charge de frais d'hébergement, ...

Le montant de la cotisation minimale facultative est 5 €.

Il est évidemment possible de contribuer davantage par une cotisation d'un montant supérieur.

Montant à régler par chèque à l'ordre de l' « Agent comptable du lycée Pothier » et à insérer dans une enveloppe à créer (voir ci-dessous) - mentionner les NOM – PRENOM et la CLASSE au dos du chèque.

Enveloppe Caisse de solidarité => Partie à coller sur une enveloppe et à insérer dans votre dossier d'inscription



NOM :

Prénom :

Classe à la prochaine rentrée :



DON – CAISSE DE SOLIDARITE

Chèque à l'ordre « Agent comptable du lycée Pothier »



C
P
G
E

Rentrée 2019
Accusé de réception
de votre inscription dans notre
établissement

Page 5/6

Dès que votre dossier est ouvert et étudié par le secrétariat du lycée, cet accusé de réception vous est adressé en pièce jointe par courriel sur l'adresse mail indiquée ci-dessous.

À remplir par l'étudiant(e) **en majuscules**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Numéro de téléphone de l'étudiant(e) : 0 _____

Adresse mail de l'étudiant(e) :

_____@_____

Adresse mail des responsables légaux :

Précisez le nom en entier et le lien (père, mère ou autre cas)

_____@_____

_____@_____

(Cadre réservé au lycée)

Votre dossier est arrivé le : ____/____/2019

Orléans,

le ____/____/2019

**1. Accueil des internes :****Lundi 2 septembre 2019**

- **de 10h00 à 11h30** : 2^{ème} année de classe préparatoire
- **de 16h00 à 18h00** : 1^{ère} année de classe préparatoire

Filles⇒ Accueil dans le hall du bâtiment JAB

Garçons⇒ Accueil en salle A204 – 2^{ème} étage du bâtiment A

*L'entrée des étudiants se fait par l'entrée principale du lycée au **18, rue Emile ZOLA** (accès piéton uniquement).
Nous vous conseillons de stationner sur le parking Münster, le plus proche de l'entrée du lycée.*

2. Rentrée scolaire :

2^{ème} année de classe préparatoire - Lundi 2 septembre 2019 à 14h00

1^{ère} année de classe préparatoire - Mardi 3 septembre 2019 à 8h00

- Accueil par le professeur relais et l'équipe pédagogique.
- Répartition dans les salles affichée dans le hall du bâtiment « L » des CPGE
- Pour les étudiants de 1^{ère} année, rencontre avec la direction en salle polyvalente
(9h30 : MPSI ; 10h30 : PCSI & BCPST1 ; 11h30 : LSUP & ECS1)

Entrée du lycée pour tous les étudiants au **18 rue Emile-Zola**

3. Début des cours selon les emplois du temps :

2^{ème} année de classe préparatoire - Mardi 3 septembre 2019 à 8h00

1^{ère} année de classe préparatoire - Mardi 3 septembre 2019 à 14h00

ATTENTION !

N'oubliez pas de suivre les conseils de lecture pendant les vacances d'été !

[à télécharger sur le site internet du lycée Pothier (www.lycee-pothier.com) rubrique « admission » puis étape 4 « conseils de lecture »].

30/04/2019



NOM :

Prénom :

Classe à la rentrée 2019 – 2020 :

Contenu de l'enveloppe (cochez SVP) :

- Annexe 1 : fiche d'inscription en CPGE*
- Annexe 2 : pour les littéraires uniquement*
- Annexe 3 : fiche infirmerie*
- Annexe 4 : demande de dossier médical*
- Enveloppe avec le régime choisi (demi-pensionnaire ou interne)*
- Enveloppe avec la cotisation MDL*
- Enveloppe avec la cotisation à la Caisse de Solidarité*
- Accusé de Réception du dossier d'inscription 2019-2020*

LYCEE POTHIER

SECRETARIAT CPGE - INSCRIPTION

2 BIS RUE MARCEL PROUST

45044 ORLEANS CEDEX



C
P
G
E

HYPOKHÂGNE AL

(Lettres Sciences Humaines)

[Annexe 2a]

Informations

page 1/2

Heures d'enseignement tronc commun : philosophie 4h ; français 5h ; histoire 5h ; langue vivante 1 4h ; langue vivante 2 2h ; géographie 2h ; langue ancienne (grec ou latin et culture antique) 3h.

Vous devez aussi choisir un ou plusieurs **modules de spécialité**. Ces enseignements constituent un approfondissement et s'ajoutent aux enseignements du tronc commun.

Ils vous permettent d'élargir vos possibilités d'orientation en fin de première année de CPGE :

Discipline	Horaire	Indispensable	Recommandé
GREC	2h vétéran ou 2h débutant	➤ Pour qui envisage des études supérieures de lettres classiques (Khâgne Ulm ou Université)	➤ Pour des études universitaires en histoire ancienne (ex. magistère antiquité classique)
LATIN	2h vétéran ou 2h débutant	➤ Dans la perspective d'études supérieures de Lettres Classiques (khâgne Ulm ou Université) ➤ Pour qui envisage des études supérieures de Lettres Modernes (khâgne Ulm, Lyon ou Université)	➤ Pour qui envisage la khâgne ULM ➤ Dans la perspective d'études universitaires en histoire ancienne, archéologie ou archivistique
THEATRE	4h	➤ Dans la perspective d'une ENS Ulm ou Lyon, option théâtre.	➤ Licence et maîtrise en études théâtrales. ➤ Concours d'entrée dans certains établissements relevant du ministère de la culture (par exemple : conservatoire national supérieur d'art dramatique). ➤ Licence de lettres modernes.
GEOGRAPHIE	2h	➤ Dans un projet de Khâgne Lyon (option histoire-géographie) et des études supérieures universitaires en histoire-géographie	➤ Pour les candidats en IEP
LV 2 Anglais Allemand Espagnol	2h	➤ Pour qui veut faire l'option langue en khâgne Lyon ➤ Pour des études de langues étrangères appliquées ➤ Pour qui veut se présenter aux concours (option littéraire) des écoles de commerce <u>Attention : une des deux langues choisies aux concours est obligatoirement l'anglais</u>	➤ Dans le cadre de la préparation à l'IEP

Remarques importantes concernant les MODULES DE SPECIALITE pour ceux qui envisagent de préparer :

ENS ULM	L'étude d'au moins une langue ancienne (latin ou grec) est obligatoire en deuxième année pour toutes les options. Ce qui signifie que tout étudiant qui présente l'ENS ULM a une épreuve de langue ancienne au concours.	On recommande donc vivement à un étudiant qui souhaite se diriger vers une khâgne ULM d'ajouter à l'enseignement obligatoire de langue ancienne (2h de latin ou de grec + 1h de culture antique) l'enseignement de spécialité de langue ancienne (2h de latin ou de grec).
ENS LYON	- Le latin n'est obligatoire dans aucune option du concours de l'ENS Lyon. - Vous envisagez de préparer le concours avec une option « langue vivante étrangère », vous devez conserver la deuxième langue vivante qui devient LVB.	Mais, comme le latin est exigé par l'Université dans la filière Lettres Modernes et en Espagnol au concours de l'agrégation, il est fortement conseillé de suivre cet enseignement.

C
P
G
E

HYPOKHÂGNE AL

(Lettres Sciences Humaines)

[Annexe 2a]**Partie à renvoyer
avec le dossier d'inscription**

page 2/2

M / Mme **NOM** : **Prénom** :

né(e) le/...../.....

LANGUES VIVANTES étudiées en **Terminale** : LV1 LV2**SITUATION LANGUES ANCIENNES :**

- LATIN :** Depuis le Collège
 Depuis la Seconde Sans interruption Avec interruption
 Jamais étudié depuis la classe de
- GREC :** Depuis le Collège
 Depuis la Seconde Sans interruption Avec interruption
 Jamais étudié depuis la classe de

- **Débutant** : Tout étudiant qui n'en a jamais fait ou qui a abandonné après le collège.
- **Vétéran** : Etude de la langue ancienne au collège et au lycée sans interruption.

VOS CHOIX pour l'année scolaire 2019/2020

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	LV1 4h	Anglais <input type="checkbox"/>	Allemand <input type="checkbox"/>	Espagnol <input type="checkbox"/>
	LV2 2h	Anglais <input type="checkbox"/>	Allemand <input type="checkbox"/>	Espagnol <input type="checkbox"/>
	LANGUES ANCIENNES 3 h TRONC COMMUN	LATIN Vétéran <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/>	ET / OU	GREC Vétéran <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/>

(OPTIONS 4h minimum à choisir)

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE	LV2 2h	Anglais <input type="checkbox"/>	Allemand <input type="checkbox"/>	Espagnol <input type="checkbox"/>
	LANGUES ANCIENNES 2 h MODULE DE SPECIALITE	LATIN Vétéran <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/>	ET / OU	GREC Vétéran <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/>
	THEATRE 4h		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
	GÉOGRAPHIE 2h		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

NB La langue vivante 2 pourra être abandonnée à partir du 18 octobre et avant le 1er décembre pour tout étudiant qui aura fait le choix à la rentrée d'un total de 4 heures ou plus d'enseignements optionnels (langues anciennes, option géographie, théâtre).



LYCEE POTHIER
ORLEANS

FICHE INFIRMERIE

Année Scolaire 2019-2020

[Annexe 3]

1/2

à renvoyer avec
le dossier d'inscription

NOM :

Prénom :

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|

CLASSE en 2019-2020 :

① Portable de l'étudiant(e) : |_|_|_|_|_|_|_|_|

PHOTO
IDENTITE
RECENTE
A COLLER

Date d'entrée dans l'établissement : |_|_| |_|_|_|_| (Mois/Année)

Nom et adresse de l'établissement précédent :

.....
.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Vaccinations

BCG	Date : _ _ _ _ _ _ _ _	Tests tuberculiques : _ _ _ _ _ _ _ _
DT Polio	Date : _ _ _ _ _ _ _ _	Date rappels : _ _ _ _ _ _ _ _
Hépatite B	Date : _ _ _ _ _ _ _ _	Date rappels : _ _ _ _ _ _ _ _
ROR	Date : _ _ _ _ _ _ _ _	Date rappels : _ _ _ _ _ _ _ _

L'étudiant suit-il un traitement ? Si oui, lequel :

Nom du médecin traitant habituel :

Antécédents personnels, maladie(s) :

Intervention(s) chirurgicale(s) :

Pour les étudiants ayant un handicap ou une maladie chronique pouvant ouvrir droit à un aménagement des devoirs surveillés lors de la scolarité et des épreuves des concours, se rendre à l'infirmerie rapidement pour prendre un rendez-vous avec le Médecin Scolaire et établir un dossier de demande d'aménagement d'épreuves.

Pour les étudiants atteints de troubles de la santé nécessitant des soins particuliers et afin de faciliter la scolarité, il y a lieu d'établir un projet d'accueil individualisé avec l'établissement scolaire (circulaire n°93-248 du 22/07/1993, B.O n°27 du 29/07/1993).

RAPPEL de l'article 48 du règlement intérieur :

- En cas de maladie nécessitant un alitement dépassant la nuit, les familles ou les correspondants sont avertis par téléphone et invités à venir chercher le malade. En aucun cas, un interne mineur ou majeur souffrant n'est autorisé à rentrer seul chez lui, une décharge de responsabilité étant demandée lors du départ de l'infirmerie.

En cas d'urgence les élèves ou étudiants sont pris en charge par les Sapeurs-Pompiers ou le SAMU.

Après les soins, le retour de l'élève au lycée Pothier est assuré obligatoirement par la famille ou à défaut par le correspondant. Si le retour se fait au-delà de 0h30, le lycée étant fermé, la famille, ou à défaut, le correspondant, devra héberger l'élève pour la nuit.

Fait à

le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature de l'étudiant majeur ou du
représentant légal de l'étudiant(e) mineur(e):



LYCEE POTHIER
ORLEANS

FICHE INFIRMERIE

Année Scolaire 2019-2020

[Annexe 3]

2/2

NOM :

Prénom :

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|

CLASSE 2019-2020 :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE et LE CORRESPONDANT

RESPONSABLE LEGAL

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code Postal |_|_|_|_|_| Commune :

☎ Fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ Travail : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ Portable: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

RESPONSABLE LEGAL

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code Postal |_|_|_|_|_| Commune :

☎ Fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ Travail : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ Portable: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

CORRESPONDANT pour les internes ou AUTRE PERSONNE à contacter

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code Postal |_|_|_|_|_| Commune :

☎ Fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ Travail : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ Portable: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Fait à Le |_|_|_|_| 2019

Signature du responsable légal (*):

Signature du responsable légal (*):

Signature de l'ETUDIANT(E) MAJEUR(E):

* Signature obligatoire d'au moins un responsable légal pour les étudiants mineurs.



DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL

MISSION DE PROMOTION
DE LA SANTÉ EN FAVEUR
DES ÉLÈVES

[Annexe 4]

*à renvoyer
avec le dossier
d'inscription*

Nom de l'étudiant(e) :

.....

Prénoms :

Né(e) le : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

à : Département : |_|_|

Établissement 2019/2020 de l'étudiant(e)	Établissement 2018/2019 de l'étudiant(e)
↓ LYCÉE POTHIER 2 bis rue Marcel PROUST 45044 – ORLÉANS Cedex 1 ☎ : 02 38 79 56 00	Nom : n° _ _ _ Rue : Ville : Arr ^t : Département : Pays :
Classe :	Classe :

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Date de la demande du dossier par le lycée Pothier: |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Date de la réponse : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

En retour * **Dossier complet – Dossier incomplet – Dossier non retrouvé (1)**

Elève non inscrit au lycée indiqué.

Autres raisons de non envoi :

(1) Encadrer les mentions utiles (*) Cet imprimé, une fois complété, doit être renvoyé avec le dossier médical